



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE

TOUSSAINT 2025

L'ALSH fonctionnera du 20 au 31 octobre 2025 inclus de 9 h 30 à 17 h 30 sans interruption (fréquentation à la journée et repas obligatoire). Une garderie sera assurée (sur réservation lors de l'inscription) le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30.

L'inscription se fait à la semaine.

Il est ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans domiciliés prioritairement dans les communes de HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM et MOULLE. Toutefois si des places restent disponibles, les enfants des autres villages seront accueillis avec grand plaisir.

Inscription **au plus tard le mercredi 1^{er} octobre** (aucune inscription ne sera acceptée après cette date) / **Dossier à déposer en Mairie de HOULLE uniquement.** L'inscription des enfants résidant à l'extérieur de l'intercommunalité ne pourra être validée que si des places sont encore disponibles.

Les enfants seront encadrés par des personnes diplômées B.A.F.A ou équivalent.

Tarifs d'inscription :

N.B. : Règlement par chèque uniquement

Tarifs d'inscription :

	Enfants de HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE		Enfants domiciliés à l'extérieur	
	QF inf. à 850	QF 850 € et +	QF inf. à 850	QF 850 € et +
pour les 2 premiers enfants	40 € / enfant	46 € / enfant	50 € / enfant	55 € / enfant
à partir du 3 ^{ème} enfant	38 € / enfant	44 € / enfant	47 € / enfant	52 € / enfant

Garderie – Tarifs d'inscription

	Enfants de HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE et enfants de l'extérieur			
	MATIN		SOIR	
	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +
Pour les 2 premiers enfants	2 €	3 €	1 €	2 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	1.50 €	2.50 €	0.50 €	1.50 €

Merci de bien vouloir compléter le tableau au verso du document (**attention : si vous n'inscrivez pas votre enfant lors de l'établissement du dossier, il ne pourra pas bénéficier du service de garderie**)

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE
TOUSSAINT 2025
 Bulletin d'inscription

Monsieur Madame
 Nom et prénom :
 Adresse :
 Téléphone domicile : Portable :
 Adresse électronique : @

N° allocataire CAF ou MSA : CAF ou MSA de :

Profession du père :
 Employeur : Téléphone :

Profession de la mère :
 Employeur : Téléphone :

- déclare inscrire le(s) enfant(s) :

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Bénéficiaire AEEH (1)	Semaine du 20 au 24 octobre (1)	Semaine du 27 au 31 octobre (1)
1						
2						
3						
4						
5						

(1) Cocher la case

GARDERIE	PRENOMS à compléter et cases à cocher en fonction des jours et périodes souhaités				
	1	2	3	4	5
Lundi 20 octobre matin					
Lundi 20 octobre soir					
Mardi 21 octobre matin					
Mardi 21 octobre soir					
Mercredi 22 octobre matin					
Mercredi 22 octobre soir					
Jeudi 23 octobre matin					
Jeudi 23 octobre soir					
Vendredi 24 octobre matin					
Vendredi 24 octobre soir					
Lundi 27 octobre matin					
Lundi 27 octobre soir					
Mardi 28 octobre matin					
Mardi 28 octobre soir					
Mercredi 29 octobre matin					
Mercredi 29 octobre soir					
Jeudi 30 octobre matin					
Jeudi 30 octobre soir					
Vendredi 31 octobre matin					
Vendredi 31 octobre soir					

- atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH Intercommunal.

Fait le :
 Signature



N'oubliez pas de vous munir de votre attestation C.A.F. (avec Q.F.), de votre règlement et de votre attestation d'assurance le jour de l'inscription.